

NOUS CONTACTER

29 RUE DES FARGES

69005 LYON

04 37 65 01 93

mrie@mrie.org



Exclusion \ Connaître pour Agir

Mission Régionale d'Information sur l'exclusion

Vous êtes élu·e, professionnel·le ou citoyen·ne,
en situation de précarité et /ou engagé·e ?
Vous souhaitez soutenir la production d'une
connaissance mobilisatrice pour agir ensemble
contre la précarité et l'exclusion sociale ?

Adhérez à la MRIE !

LA MRIE A BESOIN DE VOUS !

La MRIE a besoin d'actrices et d'acteurs
engagés sur les territoires pour remplir
sa mission.

Elle a également besoin d'adhérents
pour assurer son existence et tisser des
liens dans la durée.

Pour + d'info
www.mrie.org

LES MISSIONS DE LA MRIE

- PRODUIRE des analyses quantitatives et qualitatives en associant les personnes qui vivent la précarité
- CAPITALISER sur les expériences menées pour en tirer des enseignements
- ACCOMPAGNER des expérimentations pour produire des réponses innovantes contre l'exclusion sociale
- EVALUER pour mesurer ce que l'on produit, d'abord du point de vue des personnes en situation de pauvreté/précarité, et NOURRIR des actions à venir
- CONCEVOIR et ANIMER des formations pour transmettre des enseignements, OUVRIR des perspectives d'action et ACCOMPAGNER le changement
- VALORISER pour rendre visible, ESSAIMER, PRODUIRE de la reconnaissance et ENCOURAGER à l'action

ÊTRE ADHERENT·E DE LA MRIE

- PARTICIPER à des temps de travail collectifs avec des adhérents de tous horizons (institutions, associations, personnes physiques) :
 - Participer à un collectif de travail
 - 4 rendez-vous dans l'année avec restitutions des derniers travaux et échanges entre professionnels
- BENEFCIER de tarifs préférentiels sur les formations et travaux réalisés pour vous
- ENTRETENIR une relation personnalisée avec la MRIE : être accompagné pour mieux tirer parti de nos travaux, être associé à nos études
- PARTICIPER à la définition du programme de travail en nous faisant part de vos préoccupations, besoins d'éclairage, attentes...

PERSONNE PHYSIQUE

20 € pour une adhésion simple ou 50 € pour une adhésion de soutien

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

PERSONNE MORALE (voir le tableau ci-dessous)

Structure :

représentée par (NOM et PRENOM) :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Montant de l'adhésion 2023 à la MRIE pour les personnes morales

	Adhésion	Adhésion de soutien
- Associations locales	50€	100€
- Associations têtes de réseau ou fédérations régionales et nationales, partenaires sociaux	100€	200€
- Bailleurs sociaux	500€	1000€
- Collectivités locales ou organismes publics ou parapublics :		
- < 10 000 habitants	200€	400€
- de 10 000 à 20 000 habitants	500€	700€
- de 20 000 à 40 000 habitants	1 000€	1 500€
- de 40 000 à 100 000 habitants	2 000€	2 500€
- de 100 000 à 200 000 habitants	4 000€	5 000€
- + de 200 000 habitants	6 000 €	7 000€

Règlement par chèque libellé à l'ordre de la MRIE

Règlement par virement :

Code IBAN : FR76-1382-5002-0008-0137-2269-463
 BIC : CEPAFRPP382 – Domiciliation : CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES

Adhère à la MRIE pour un montant de €

Fait à, le

Signature